

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2019**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

L'an deux mil dix-neuf, le dix octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

Nombre de conseillers  
municipaux en exercice : 43

Certifié exécutoire compte  
tenu du dépôt au titre du  
contrôle de légalité et de  
l'affichage en mairie le

15 OCT. 2019

Par délégation du Maire  
de la Commune  
**Marc Wittenberg**  
Directeur général des services

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE (jusqu'à 22h14), Mme LAUQUE, MM. NEYS (jusqu'à 22h12), UGALDE (à partir de 18h00 et jusqu'à 20h22, à partir de 22h05), LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE (jusqu'à 22h14), ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 20h33), MM. POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC, MM. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 18h32), LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN (jusqu'à 22h05), MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

M. SOROSTE par M. MILLET-BARBE (à partir de 22h14) ; M. NEYS par Mme DURRUTY (à partir de 22h12) ; M. UGALDE par Mme LAUQUE (jusqu'à 18h00, de 20h22 jusqu'à 22h05) ; M. AGUERRE par Mme CASTEL (à partir de 22h14) ; Mme LANGLOIS par M. POCQ (à partir de 20h33) ; M. SALDUCCI par M. LAIGUILLON ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY (jusqu'à 18h32) ; Mme TAIEB par M. MASSONDE ; Mme BENSOUSSAN par M. BOUTONNET (à partir de 22h05) ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

Absentes : Mmes JUZAN et CANDILLIER.

Secrétaire :  
M. BOUTONNET

**ADMINISTRATION GENERALE**

- 1. Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales (rapporteur : M. le Maire)**

**DONT ACTE**

**2. Rapport de la Chambre régionale des comptes sur les comptes et la gestion de la commune pour les exercices 2013 et suivants - Suites apportées aux observations formulées (rapporteur : M. Soroste).**

Sont présentées au conseil municipal les suites données aux sept recommandations formulées par la CRC, portant notamment sur la régie des parcs de stationnement, les régies d'avances et de recettes et sur l'accueil de la petite enfance.

**DONT ACTE**

**3. Charte d'engagements entre l'Etat, les collectivités territoriales et les partenaires publics à l'attention des associations du Pays basque (rapporteur : M. Laiguillon).**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le projet de charte d'engagements entre l'Etat, les collectivités territoriales et les partenaires publics, et d'autoriser M. le Maire à la signer.

**ADOPTION, A LA MAJORITE DES VOTES EXPRIMES**

Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, M. BERGE s'abstiennent.

M. IRIART s'abstient.

Mme LEUENBERGER vote contre.

**4. Mise à disposition de locaux municipaux pendant les périodes préélectorales (rapporteur : M. le Maire).**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les modalités complémentaires aux précédentes délibérations, qui ont vocation à s'appliquer à tous les scrutins électoraux ou référendaires.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

**DEVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITE**

**5. Budget participatif - Installation d'une serre dans le jardin partagé du Marquisat - Autorisation du dépôt de la déclaration préalable de travaux et installations (rapporteur : Mme Bisauta).**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer et à déposer la déclaration préalable de travaux et installations relative à l'installation d'une serre dans le jardin partagé attenant au square Marquisat.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

**6. Budget participatif - Projet « création et construction d'un poulailler pédagogique à Balichon » - Signature d'une convention de partenariat et de gestion avec la Maison de la Vie Citoyenne Bayonne Centre-Ville (rapporteur : Mme Bisauta).**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention de partenariat et de gestion avec la MVC Bayonne centre-ville visant à l'installation et la gestion d'un poulailler pédagogique à Balichon et d'autoriser M. le Maire à la signer.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

**7. Développement de l'offre de stationnement vélo - Demande de financements (rapporteur : Mme Bisauta).**

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à déposer des dossiers de demandes de subventions auprès de partenaires potentiels visant à financer pour partie le développement des facilités de stationnement sur la Ville et à mener toutes les démarches nécessaires concourant à ces financements.

## **ADOPTION, A L'UNANIMITE**

### **ENFANCE-JEUNESSE ET EDUCATION**

- 8. Restructuration et extension du groupe scolaire du Prissé - Lancement du concours de maîtrise d'œuvre, désignation du jury du concours, autorisation de dépôt de demande d'autorisations d'urbanisme, et demandes de subventions (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray).**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le lancement du concours pour les travaux envisagés au groupe scolaire du Prissé, la désignation de M. le Maire en qualité de président du jury et d'autoriser M. le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires au bon déroulement de ce projet.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

- 9. Service civique - Partenariat sur la mission de lien intergénérationnel (2019-2020) (rapporteur : Mme Bisauta).**

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir approuver les termes de la convention de partenariat avec l'EHPAD du Séqué pour développer le lien intergénérationnel dans le cadre du service civique et d'autoriser M. le Maire à la signer.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

- 10. Mise à disposition entre la commune de Bayonne et l'association Pistes-solidaire des locaux 13 avenue de la Légion Tchèque (rapporteur : M. Boutonnet).**

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le principe de la mise à disposition de locaux situés au 13 avenue de la Légion Tchèque, au bénéfice de l'association Pistes Solidaires et d'autoriser M. le Maire à signer la convention de mise à disposition afférente.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

- 11. Organisation des accueils de loisirs sans hébergement - Avenant à la convention cadre 2019 signée avec le Patronage Laïque des petits bayonnais (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray).**

Il est demandé au conseil municipal d'attribuer une subvention complémentaire de 2 270 € au regard des nouvelles dépenses auxquelles a dû faire face le Patronage laïque des petits bayonnais et d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention cadre 2019.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

### **CULTURE ET PATRIMOINE**

- 12. DIDAM - Vente d'une œuvre liée à l'exposition « MonkeyBird » - Fixation d'un tarif (rapporteur : M. Ugalde).**

Dans le cadre de l'exposition créée par le duo d'artistes MonkeyBird, il est proposé à la vente à l'accueil du DIDAM, 25 risographies, en tirage limité. Il est demandé au conseil municipal d'approuver le prix de vente proposé pour chaque risographie, soit 60 € pièce.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

- 13. DIDAM - Exposition « Terre(s), Thomas Pesquet » du 08 novembre 2019 au 26 janvier 2020 (rapporteur : M. Ugalde).**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer les contrats et conventions amenés à être établis pour la mise en œuvre de l'exposition « Terre(s), Thomas Pesquet » au DIDAM.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

**14. Espace Montaut - Exposition « Traces / Hatzak » – du 12 octobre au 16 novembre 2019 (rapporteur : M. Ugalde).**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer la convention amenée à être établie avec l'association Hatza pour permettre l'exposition de photographies à l'espace Montaut.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

**15. Musée Bonnat-Helleu – Acceptation d'un don d'une gravure d'après Georges Bergès (rapporteur : Mme Castel).**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents relatifs au don d'une gravure et de remercier le donateur pour sa générosité.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

**16. Semaine de la diversité - Fixation des tarifs pour le spectacle "Hospitalités" et mise à disposition de l'Espace Montaut pour une exposition proposée par l'association Les Bascos (M. Aguerre).**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les tarifs proposés pour « Hospitalités » et d'autoriser M. le Maire à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre du spectacle ainsi que la convention amenée à être établie avec l'association les Bascos pour permettre l'accueil de son exposition à l'espace Montaut.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

**17. Label Ville et Pays d'art et d'histoire - Publication Focus - Rémunération de l'auteur (rapporteur : Mme Castel).**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver la prise en charge par la Ville des coûts de la rédaction par Mme Mourguy de la dernière édition de *Focus* et de son intervention à l'occasion des journées du patrimoine, à hauteur de 500 €.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

**18. Label Ville et Pays d'art et d'histoire - Approbation du plan de financement pour la demande de subvention auprès de la DRAC Nouvelle Aquitaine (rapporteur : Mme Castel).**

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir approuver le plan de financement des actions de valorisation 2019, pour permettre l'obtention d'une subvention de la DRAC Nouvelle Aquitaine.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

**19. Médiathèque – Prêt de l'exposition « Des sneakers comme Jay-Z » (rapporteur : M. Ugalde).**

La Cimade d'Agen sollicitant l'emprunt de l'exposition « Des sneakers comme Jay-Z » afin de la présenter dans le cadre du festival Migrant'scène, il est proposé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention de prêt de cette exposition et d'autoriser M. le Maire à la signer.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

**20. Médiathèque - Contrat de diffusion publique de contenus audiovisuels de culture scientifique et technique pour l'exposition « Curieux ! » (rapporteur : M. Ugalde).**

Cap Sciences étant propriétaire ou cessionnaire des droits d'exploitation de certains contenus de l'exposition « Curieux ! », il est proposé au conseil municipal d'approuver les termes du

contrat de diffusion publique de contenus audiovisuels de culture scientifique et technique afférent et d'autoriser M. le Maire à la signer.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

### **DEVELOPPEMENT URBAIN**

#### **21. Modification n°16 du Plan Local d'Urbanisme - Avis de la commune (rapporteur : M. Lacassagne).**

Il est proposé au conseil municipal d'émettre un avis favorable au projet de modification n° 16 du PLU, portant sur des évolutions réglementaires et certains emplacements réservés.

**ADOPTION, A LA MAJORITE DES VOTES EXPRIMES**

Mme CAPDEVIELLE , MM. DUZERT, ETCHETO (avec mandat), PALLAS, ARTIAGA s'abstiennent.

Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, M. BERGE s'abstiennent.

M. IRIART et Mme LEUENBERGER votent contre.

#### **22. PNRQAD -Ilot 45 – Chaho-Cordeliers - Principe de délégation de maîtrise d'ouvrage au COL pour la réalisation d'un aménagement de proximité en cœur d'îlot (rapporteur : M. Lacassagne).**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le principe de délégation de maîtrise d'ouvrage de la Ville de Bayonne au COL pour l'aménagement d'une placette au cœur de l'îlot et de le solliciter dans le cadre de la préparation du dossier de consultation portant sur la globalité du projet de restructuration de cet îlot.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

#### **23. Programme d'Action Foncière (PAF) - « secteur Maubec-Citadelle » - rétrocession du bien situé 41 rue Maubec par l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) Pays Basque à Habitat Sud Atlantic (HSA) (rapporteur : M. Lacassagne).**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser l'EPFL Pays basque à rétrocéder le bien situé au 41 rue Maubec à HSA et de ne pas solliciter de l'EPFL Pays basque le remboursement des annuités au titre du portage foncier.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

#### **24. Ilot quai Bergeret / Boulevard Alsace Lorraine - Cession de la parcelle BH 282 au profit de l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) Pays Basque (rapporteur : M. Lacassagne).**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver la cession à l'EPFL Pays Basque de la parcelle BH 282 à l'euro symbolique et d'autoriser M. le Maire à signer avec l'EPFL Pays Basque tous les actes et documents nécessaires à la concrétisation de cette transaction.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

#### **25. Attribution de subventions communales pour l'amélioration de l'habitat ancien, la préservation et la valorisation du patrimoine (rapporteur : Mme Brau-Boirie).**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'attribution, dans le cadre du dispositif OPAH-RU et du dispositif communal d'aides aux travaux de préservation et valorisation patrimoniale en centre ancien, des subventions détaillées en note explicative de synthèse pour respectivement 23 489 € et 42 802,26 € ainsi que d'autoriser M. le Maire à signer les conventions nécessaires.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

## ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS

### **26. Muséum d'histoire naturelle – Prêt de l'exposition « Les légumes » au centre aéré du Moulin d'Arrousets de Bayonne (rapporteur : Mme Castel).**

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention de prêt de l'exposition « Les Légumes » qui sera présentée par le centre aéré du Moulin d'Arrousets du 11 au 27 octobre prochains, et d'autoriser M. le Maire à la signer.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

### **27. Muséum d'histoire naturelle - Prêt de l'exposition « [BIO]diversité » au Lycée Saint Louis Villa Pia de Bayonne (rapporteur : Mme Castel).**

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention de prêt de l'exposition « [BIO]diversité », qui sera présentée par le lycée Saint Louis Villa Pia du 4 novembre au 13 décembre prochains et d'autoriser M. le Maire à la signer.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

## ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE

### **28. Evolution de la mobilité - Convention financière avec le Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour (rapporteur : M. Neys).**

Pour disposer d'une photographie des flux permettant de comprendre l'organisation des circulations mais aussi favoriser une approche prospective de la circulation, il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention à conclure avec le syndicat des mobilités Pays basque-Adour, d'autoriser M. le Maire à la signer et à prendre toutes les mesures nécessaires à son exécution.

**ADOPTION, A LA MAJORITE DES VOTES EXPRIMES**

Mme CAPDEVIELLE , MM. DUZERT, ETCHETO (avec mandat), PALLAS, ARTIAGA  
votent contre.

Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, M. BERGE votent contre.

### **29. Demandes d'exonérations exceptionnelles de redevances d'occupation du domaine public (rapporteur : Mme Meyzenc).**

Sur la base des éléments développés dans la note explicative de synthèse, il est demandé au conseil municipal d'accorder des exonérations exceptionnelles de redevances d'occupation du domaine public pour Baionako Gaztetchea, la fédération française de pelote basque, Euskualdun Buruak, la MVC Polo Beyris et la MVC centre-ville.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES**

MM. DUZERT, CAPDEVIELLE, ETCHETO (avec mandat), ARTIAGA, PALLAS  
ne prennent pas part au vote.

### **30. Domaine public fluvial - Demandes d'exonérations exceptionnelles de redevances d'occupation du domaine public (rapporteur : M. Arcouet).**

Il est demandé au conseil municipal d'accorder des exonérations exceptionnelles de redevances d'occupation du domaine public fluvial pour la péniche Djebelle et le syndicat des mobilités Pays basque Adour, pour ce qui concerne les pontons de transbordement des passagers de la navette fluviale.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES**

Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, M. BERGE s'abstiennent.

**31. Quartier du Prissé Belharra - Aménagement d'un jardin public - Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable (rapporteur : Mme Lauqué).**

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à déposer les déclarations préalables correspondantes à la création d'une aire de jeux dans un espace boisé classé, soumises à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France et au service gestion et police de l'eau de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, au regard des éléments précisés dans la note explicative de synthèse.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES**

Mme CAPDEVIELLE , MM. DUZERT, ETCHETO (avec mandat), PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.

**32. Mise en place d'un signal d'entrée rue Sainte Catherine - Autorisation de dépôt de la déclaration préalable (rapporteur : M. Lacassagne).**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à déposer une déclaration préalable pour l'implantation d'un totem et d'une enseigne à l'entrée de la rue Sainte Catherine, au débouché de la place de la République, se situant dans le périmètre de bâtiments inscrits ou protégés.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

**33. Toponymie - Dénomination de voies et lieux (rapporteur : Mme Castel).**

Sur proposition de la commission extra-municipale « toponymie », il est demandé au conseil municipal d'attribuer à certaines voies et lieux de Bayonne les quatre dénominations de voies indiquées dans la note explicative de synthèse et d'en supprimer six, du fait des aménagements du Tram'Bus.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

**34. Renouvellement du contrat de concession gaz de la ville de Bayonne – Période 2020-2050 (rapporteur : M. Daubisse).**

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le projet de contrat de concession 2020 – 2050 pour la distribution publique de gaz naturel entre GRDF et la Ville de Bayonne, d'autoriser M. le Maire à le signer et effectuer toutes les démarches nécessaires à son exécution.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

**FONCIER**

**35. Copropriété 32 place de la République (bains juifs) – Modification de l'état descriptif de division et du règlement de copropriété (rapporteur : Mme Castel).**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le principe de modification de l'état descriptif de division et du règlement de la copropriété, et d'autoriser M. le Maire à régulariser l'acte authentique correspondant.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

**36. Acquisition par la ville de Bayonne à l'association Paroissiale Saint-Léon des vestiges du Château Marracq et établissement de servitudes réciproques (rapporteur : Mme Castel).**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les principes de l'acquisition des vestiges du Château Marracq, puis les servitudes inhérentes à cette acquisition, et d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la concrétisation de cette affaire.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES**

M. ESCAPIL-INCHAUSPE ne prend pas part au vote (conseiller intéressé)

**37. Réhabilitation et extension de la station d'épuration de Saint-Bernard – Convention d'occupation temporaire de la parcelle AB 59 (rapporteur : M. Arcouet).**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention d'occupation temporaire de la parcelle AB 59 et d'autoriser M. le Maire à la signer.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

**MARCHES PUBLICS**

**38. Transport de personnes - Accords-cadres à bons de commandes - Signature des marchés publics (rapporteur : M. Esmieu).**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer les accords-cadres à intervenir avec les sociétés choisies et de l'autoriser à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement des accords-cadres correspondants.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

**39. Renouvellement du parc des horodateurs et travaux de pose - Lancement de la procédure et signature des marchés publics (rapporteur : M. Esmieu).**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à lancer la consultation, à signer les accords-cadres à intervenir et l'autoriser à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement de ces contrats portant sur le renouvellement du parc des horodateurs et travaux de pose.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

**40. Acquisition de mobilier urbain - Lancement de la consultation et signature des accords-cadres (rapporteur : M. Esmieu).**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à lancer la consultation, à signer les accords-cadres à intervenir et l'autoriser à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement de ces contrats.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

**41. Opérations régulières de nettoyage des espaces publics - Signature de l'accord cadre (rapporteur : M. Esmieu).**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer l'accord-cadre à intervenir avec la société retenue et l'autoriser à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement de l'accord-cadre relatif aux opérations régulières de nettoyage des espaces publics.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

**42. Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) - Signature d'un protocole transactionnel avec l'équipe de maîtrise d'œuvre Isabelle JOLY et autres (rapporteur : Mme Castel).**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le projet de protocole transactionnel avec l'équipe de Isabelle Joly Architectes et d'autoriser M. le Maire à le signer.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES**

Mme CAPDEVIELLE , MM. DUZERT, ETCHETO (avec mandat), PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.

**RESSOURCES HUMAINES**

**43. Renouveaulement de la convention de participation pour la protection sociale complémentaire des agents de la ville et de son CCAS en matière de prévoyance - Constitution d'un groupement avec le CCAS (rapporteur : Mme Durruty).**

Il est demandé au conseil municipal d'approuver la constitution du groupement et d'autoriser M. le Maire à signer la convention de groupement correspondante avec le CCAS de Bayonne, ainsi que toute pièce nécessaire dans le cadre de ce dispositif.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE**

**44. Modification du tableau des effectifs (rapporteur : Mme Durruty).**

Comme indiqué dans la note explicative de synthèse, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir modifier le tableau des effectifs par la création de cinq postes, dont un poste dans le grade d'ingénieur principal, permettant le recrutement du prochain directeur de la régie du stationnement.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES**

Mme CAPDEVIELLE , MM. DUZERT, ETCHETO (avec mandat), PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.

Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, M. BERGE ne prennent pas part au vote.

M. IRIART et Mme LEUENBERGER s'abstiennent.

**SERVICES PUBLICS**

**45. Délégation de service public du réseau de chaleur des Hauts de Bayonne - Rapport du délégataire pour l'année 2018 (rapporteur : Mme Bisauta).**

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte de la présentation du rapport d'activité établi pour l'année 2018 par le délégataire du service public du réseau de chaleur des Hauts de Bayonne.

**DONT ACTE**

**46. Délégation de service public de la fourrière automobile - Rapport du délégataire pour l'année 2018 (rapporteur : M. Millet-Barbé).**

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte de la présentation du rapport de l'année 2018 par le délégataire du service public de fourrière automobile.

**DONT ACTE**

**COOPERATION INTERCOMMUNALE, SEML ET AUTRES ORGANISMES**

**47. Syndicat intercommunal pour la gestion du centre Txakurak - Rapport d'activité 2018 (rapporteur : M. Massonde).**

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte de la production par le syndicat intercommunal pour la gestion du centre Txakurak de son rapport d'activité 2018.

**DONT ACTE**

**48. Syndicat Mixte de la Nive Maritime - Rapport d'activité 2018 (rapporteur : M. Arcouet).**

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte de la présentation du rapport de l'année 2018 du Syndicat mixte de la Nive Maritime.

**DONT ACTE**

**49. Syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne - Rapport d'activité 2018 (rapporteur : M. Ugalde).**

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte de la présentation du rapport de l'année 2018 du syndicat mixte du Musée basque et de l'histoire de Bayonne.

**DONT ACTE**

**50. Société d'équipement des Pays de l'Adour - Rapport pour l'année 2018 du représentant de la Ville (rapporteur : M. Daubisse).**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le rapport pour l'année 2018 de la société d'équipement des Pays de l'Adour.

**ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES**

M. DAUBISSE ne prend pas part au vote (conseiller intéressé)  
Mme CAPDEVIELLE, MM. DUZERT, ETCHETO (avec mandat), PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.

**51. Syndicat d'énergie des Pyrénées-Atlantiques - Rapport d'activité 2018 (rapporteur : M. Daubisse).**

En application de l'article L.5211-39 du CGCT, il est demandé au conseil municipal de prendre acte de la production par le Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques de son rapport d'activité 2018, tel que détaillé en note explicative de synthèse.

**DONT ACTE**

**52. Rapport 2018 sur le prix et la qualité du service de collecte et de gestion des déchets ménagers à la CAPB (rapporteur : Mme Bisauta).**

En application de l'article L.2224-17-1 du CGCT, il est demandé au conseil municipal de prendre acte de la présentation par la Communauté d'agglomération Pays basque du rapport 2018 sur la prévention et la gestion des déchets ménagers et assimilés, qui fait état du traitement de 194 400 tonnes de déchets (issus des ordures ménagères, de la collecte sélective et des déchèteries) pour un coût de plus de 42 millions d'euros.

**DONT ACTE**

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h56.*

*Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Pau – sis 50 Cours Lyautey 64010 Pau – dans un délai de deux mois à compter de leur entrée en vigueur. Elles sont portées à la connaissance du public par voie d'affichage ci-présent et sont publiées dans leur intégralité au recueil des actes administratifs.*

Jean-René Etchegaray

Maire de Bayonne

Par délégation du Maire

Marc Wittenberg

Directeur général des services